CCI Info

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

MARS 2013
N° 212

Fiche pratique p.32
FAQ p.34
Foires & salons p.37

DOSSIER
p.20

2014 et après ?

VIE DE LA CCI
La formation au démarrage d'activité : un bon départ
p.5

VIE DES ENTREPRISES
La Sogefom facilite le crédit
p.6

QUIZ
Êtes-vous un expert du coût de revient ?
p.30

cci NOUVELLE-CALÉDONIE

www.cci.nc

PLUS DE 180 NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES EN 2012

Aidés par la province Sud

En 2013, vous aussi, vous pouvez bénéficier du dispositif d'**aide à l'accession** à la propriété de la province Sud et obtenir jusqu'à **3 000 000 F** de subvention pour acquérir votre logement en primo-accession.

Pour en savoir plus, contactez la Maison de l'Habitat au **24 06 99** ou rendez-vous sur **province-sud.nc/logement**

MAISON DE L'HABITAT

Sommaire

DOSSIER
2014 et après ?
p20

Brèves d'actualités
Première édition calédonienne de la semaine de l'industrie p4

Vie de la CCI
La formation au démarrage d'activité : un bon départ p5

Vie des entreprises
La Sogefom facilite les crédits de trésorerie p6

ZOOM ENTREPRISE
L'Archipel aux baies roses et la Scadem
p8

Actualités d'entreprises p10

Portrait d'entreprise
I-Scope, baromètre d'opinion p12

Provinces p14

C'est officiel p16
Repères Économiques p17

Économie
L'accord gagnant Vale-SLN-province Sud p18

Nouvelles technologies
L'esprit d'entreprise avec www.medef.nc p25

ENVIRONNEMENT
Les chantiers passent au vert
p26

Formation
Chacun son rythme avec le *e-learning* p29

Quiz p30
Êtes-vous un expert du coût de revient ?

Fiche pratique
TSS, mode d'emploi p32

FAQ/Agenda p34
Reprise d'entreprises p34

Foires et salons p37
- Salon de la femme 15 au 17 mars
- Mondial du tourisme 21 au 24 mars

Revue de presse p38

Le *CCI info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa Cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 Site internet : www.cci-nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction : Valérie Nebois-Kempf, Isabelle Papaceit – Coordination : Isabelle Papaceit - Pigistes : Philippe Boisserand, Frédéric Huillet, Chloé Jez, Gilles Méline - Coordination pigistes : Rezo - Réalisation : Concept - Couverture : Concept – Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 – Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 – Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 12 000 exemplaires - Le *CCI info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.

Edito

ANDRÉ DESPLAT
Président de la CCI-NC

En cette rentrée, l'heure est au changement et aux nouvelles perspectives. Pour être plus proche de vous et mieux répondre à vos attentes, le *CCI Info* fait peau neuve. Nouvelle maquette, nouvelles rubriques, votre magazine se modernise pour un plus grand confort de lecture. Vous retrouverez, page après page, les informations qui vous sont utiles ainsi que le point sur les enjeux de l'économie et des entreprises calédoniennes.

C'est dans cet esprit que nous avons voulu ouvrir ce premier numéro de l'année avec un dossier inédit : « *2014, et après ?* ». Nous avons souhaité regarder de plus près ce qui se passera à partir de cette date. L'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie n'est, en effet, pas figé. Faut-il, pour autant, redouter les évolutions à venir ? Nous avons donné la parole à des juristes qui nous apportent leur éclairage sur ce dossier, mais aussi aux hommes et aux femmes entrepreneurs qui contribuent au développement du territoire au quotidien. Dans un climat de morosité économique mondiale, la Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts solides, autant d'arguments pour continuer à construire l'avenir avec sérénité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du *CCI info*.

Brèves d'actualités

SEMAINE DE L'INDUSTRIE, 1ÈRE ÉDITION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Organisée par la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie du 18 au 22 mars, cet événement permettra au grand public de découvrir 8 entreprises (Goodman Fielder NC, Batical, La Française, Société Le Froid, Sunray, Artypo, Bluescope, EMC / ETV) lors de 4 journées portes ouvertes. Un forum se tiendra à l'auditorium de la CCI, le 22 mars au matin, sur le thème « Il n'y a pas de pays développé sans industrie forte ».

Consultez le programme détaillé sur www.finc.nc

FORUM DE L'EMPLOI 2013, VENDREDI 22 ET SAMEDI 23 MARS

Participez au forum de l'emploi 2013 organisé les 22 et 23 mars prochains : faites connaître les métiers de votre entreprise et recrutez vos futurs collaborateurs.

Inscription au 27 94 49 ou par mail : annonces.emploi@lnc.nc

Nouméa-La Tontouta, aéroport aux normes internationales

L'aéroport sera mis à l'honneur fin mars. Le temps de deux soirées, l'aménagement de nouveaux espaces et l'avancement des travaux d'extension seront célébrés. Grâce à la modernisation permise par le chantier, entamé en 2008, l'aéroport répond aujourd'hui aux normes internationales les plus exigeantes. L'ensemble des voyageurs bénéficie de ces nouvelles infrastructures, vitrine de la Nouvelle-Calédonie.

Arrivée d'un nouveau haussaire

Jean-Jacques Brot a été nommé haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, le 23 janvier dernier, par décret pris en conseil des ministres. Il a pris ses fonctions le 27 février, suite au départ d'Albert Dupuy en retraite. Énarque, ancien préfet de Mayotte, il connaît bien les dossiers liés à l'outre-mer.

Une permanence CCI à La Foa

La CCI propose désormais une permanence à La Foa pour les porteurs de projet et chefs d'entreprise qui souhaitent développer leur activité dans la commune et sa région. Ouverte un jeudi par mois de 8h30 à 11h30 et de 12h15 à 15h, puis, à partir d'avril, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, elle se situe avenue Charles de Gaulle, quartier Village Monument à La Foa dans les mêmes locaux que la Chambre des métiers et de l'artisanat. Venez rencontrer Gyslène Dambreville, conseillère entreprises. Prochaine permanence, jeudi 21 mars.

Pour plus de renseignements : tél. 76 92 90 g.dambreville@cci.nc

Des bureaux disponibles à Nouméa et à Koné

Vous êtes une jeune entreprise à la recherche d'un bureau ? Contactez dès maintenant une des deux pépinières de la CCI. Des bureaux sont disponibles à Espace Performance sur Nouméa, et à Initiative Nord sur Pont-Blanc, Koné. Toutes les formalités vous seront expliquées et... une visite guidée proposée.

Contacts :
Espace Performance
Tél. 24 31 05 – esp@cci.nc
Initiative Nord
Tél. 42 68 42 - ini@cci.nc

L'ENTREPRISE S'ÉCOUTE

Tous les samedis, à 11 heures, retrouvez Les rendez-vous de l'entreprise sur NC 1ère radio, en partenariat avec la CCI. Ce nouveau magazine, présenté par Gonzague de la Bourdonnaye, met à l'honneur chaque semaine un entrepreneur et offre un autre regard sur l'économie calédonienne.

Disponible en Podcast sur www.la1ere.fr

SEMAINE DU MICROCRÉDIT DU 2 AU 5 AVRIL

L'Association pour le droit à l'initiative économique organise la Semaine du microcrédit du mardi 2 au vendredi 5 avril. Différentes actions sont prévues :

- opération de *speed*-crédit à Ducos,
- marché de créateurs à Koné,
- circulation de l'Adiebus sur l'île d'Ouvéa.

Pour plus de renseignements, appelez le N° vert : 050 555 (appel gratuit)

Se former pour bien démarrer

Le défi du jeune entrepreneur : se consacrer à la montée en régime de son entreprise. Pour bien préparer la phase de lancement, la CCI propose une formation pratique au démarrage.

Les dossiers de financement sont montés, l'immatriculation de l'entreprise enregistrée. À ce stade, vous avez franchi toutes les étapes de la création d'entreprise, reste à la rendre pérenne. Connaître les différents aspects du métier d'entrepreneur et acquérir les bases d'une bonne gestion administrative et financière sont indispensables pour passer le cap délicat des premières années.

À travers sa formation pratique au démarrage, la CCI met à la disposition du chef d'entreprise les outils nécessaires à la réalisation de ses objectifs : générer du chiffre d'affaires, contrôler ses prévisions de croissance, gérer sa trésorerie ou encore activer son réseau. Animée par les conseillers du pôle Appui aux entreprises, elle fait la part belle aux exercices pratiques. Les participants abordent différentes notions telles que les obligations juridiques, fiscales et sociales, l'organisation administrative, la construction du plan de trésorerie ou encore le calcul du coût de revient et du seuil de rentabilité.

FORMATION

Durée de la formation :
30 heures (quatre modules)
Prix (HT) : 40 000 FCFP
Prochaines dates :
En mars : les vendredis 8, 15 et 22
En avril : le vendredi 5
En novembre : les vendredis 8, 15, 22 et 29.
Plus d'informations auprès du service Développement et conseil aux entreprises de la CCI :
tél. 24 31 15 – dce@cci.nc

Cette formation concerne aussi bien les créations et les reprises d'entreprise que les extensions ou diversifications d'activité. Elle est destinée à tout entrepreneur, pour gagner en compétence et en efficacité afin de conduire efficacement le développement de son activité.

Formés à l'emploi de mécanicien et d'électricien par l'Ira

L'Ira Pacific, associé à Koniambo Nickel SAS (KNS), a mis en place une formation qualifiante aux métiers de technicien mécanicien et électricien-instrumentiste. Elle permettra l'embauche de 27 personnes.

Un dispositif de formation professionnelle sur-mesure a été élaboré par la CCI, en réponse à un besoin exprimé par KNS. L'objectif : accompagner les entreprises prestataires de Koniambo et permettre aux participants de se préparer aux métiers de mécanicien ou d'électricien-instrumentiste. La CCI a réuni et coordonné pas moins de sept partenaires en Nouvelle-Calédonie et en métropole, spécialisés dans la formation pour adultes.

Les 27 stagiaires ont commencé leur formation à l'Établissement territorial de formation professionnelle pour adultes (Etfpa) de Bourail en novembre dernier. Ils s'apprêtent désormais à rejoindre la métropole afin de suivre, pendant cinq mois, l'un des deux cursus professionnalisants. La formation s'achèvera par quatre semaines de stage et un examen final en Nouvelle-Calédonie. Après plus de 1 000 heures de cours et de pratique, les stagiaires seront prêts à être embauchés, dès octobre prochain.

© IRA Arles

MULTI-PARTENARIAT

- Les Instituts de la régulation et de l'automation, Ira Pacific et Ira d'Arles.
- L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes de Lyon Rillieux-la-Pape.
- Koniambo Nickel SAS.
- L'Établissement territorial de formation professionnelle pour adultes de Bourail.
- Direction de la formation et de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie.
- Direction de l'enseignement, de la formation professionnelle, de l'insertion sociale et de la jeunesse de la province Nord.

Un crédit de trésorerie facilité grâce à la Sogefom

Dans un contexte de nécessaire relance de l'économie nationale, une mesure de soutien aux PME a été mise en place par l'État. Étendu au Pacifique, ce dispositif permet l'octroi de garanties des crédits par le biais de l'AFD.

Filiale de l'Agence française de développement, la Société de gestion de fonds de garantie d'Outre-mer, ou Sogefom, déploie dans le Pacifique le nouveau Fonds de garantie des crédits. Cet outil fait partie des 35 actions programmées par l'État dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, destinées à donner une nouvelle impulsion à l'économie. L'objectif est de soutenir la trésorerie des petites et moyennes entreprises grâce au déblocage de plus de 500 millions d'euros (120 milliards de francs) de crédits bancaires. En Nouvelle-Calédonie, mais aussi en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, c'est la Sogefom qui a en charge la diffusion de ce nouveau produit financier. Quant aux conditions d'attribution, elles seront exactement les mêmes qu'en métropole.

Une aide aux PME

Ce fonds, dénommé « renforcement de la trésorerie – croissance, compétitivité, emploi », est destiné aux entreprises de moins de 250 salariés, quels que soient leur date de création et leur secteur d'activité. Il concerne les prêts de deux à sept ans, d'un montant maximum de 360 millions de francs CFP, auxquels il apporte une garantie. Ainsi, la structure financière des TPE et PME est renforcée. Elles peuvent consolider leurs crédits, faire face à une croissance de leur besoin en fonds de roulement, ou encore, mieux résister à un accident de parcours comme la perte d'un marché. Ces financements permettront donc aux entreprises d'envisager plus sereinement l'avenir et d'être mieux armées aussi bien face à des difficultés passagères qu'à une croissance d'activité.

Un dispositif bienvenu

Annoncée en début d'année par le directeur de l'AFD, Jean-Yves Clavel, cette mesure a rassuré le monde de l'entreprenariat. L'organisation patronale du Medef-NC avait en effet manifesté son inquiétude à la suite de la décision du Conseil constitutionnel de supprimer la part variable de 4 % du revenu qui s'ajoutait aux 18 000 euros de plafond à la défiscalisation outre-mer. Daniel Ochida, co-président du Medef-NC, avait notamment insisté sur le risque d'une diminution importante des investissements dans les mois à venir. Dans ce contexte, l'annonce de la mise en place de ce dispositif de garantie des crédits a été qualifiée de « *très bonne nouvelle* ».

Les partenaires de la Sogefom

- la Banque calédonienne d'investissement
- la Banque de Nouvelle-Calédonie
- la BNP Paribas Nouvelle-Calédonie
- le Crédit agricole mutuel
- la Société générale calédonienne de banque

COMMENT OBTENIR UNE GARANTIE DE CRÉDIT ?

La demande passe par l'établissement bancaire de l'entreprise. Il suffit de lui communiquer les documents habituels (présentation de l'entreprise, du marché, prévisions financières, etc.)

Pour tous renseignements :
Sogefom
tél. 24 26 00 – afdnoumea@afd.fr

Nouvelle unité de transformation de viande acquise par une entreprise agroalimentaire grâce à la garantie Sogefom.

© M.LeChelard

Pour entreprendre,
il faut l'énergie d'une idée.

C'est vous...

Vous guider vers un choix éclairé :

C'est nous !

La Chambre de commerce et d'industrie accompagne la création et le développement des entreprises, forme pour l'emploi et contribue au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

www.cci.nc

cci NOUVELLE-CALÉDONIE

yellow box

La création et l'innovation récompensées

Primées lors des premiers Trophées de l'entreprise, l'Archipel aux baies roses et la Scadem ont été respectivement distinguées dans les catégories « Coup de cœur » et « Performance ». Focus.

L'ARCHIPEL AUX BAIES ROSES : UNE VIE ÉPICÉE !

Entre Odile Boyd et les épices, une histoire d'amour est née. Et cette idylle se consolide d'année en année : après le poivre, la vanille ou encore le sel, la baie rose, utilisée en cuisine et en parfumerie, a séduit cette jeune retraitée de l'enseignement.

C'est au retour d'un voyage à Fidji, en 2011, qu'Odile Boyd décide de créer l'Archipel aux baies roses. Si pour les Calédoniens, les baies roses sont les fruits du faux-poivrier, Odile tient à rappeler que le nom scientifique de la plante est le Schinus terebinthifolius. *« À Madagascar et au Brésil, cette baie est commercialisée à grande échelle »*, précise t-elle. Elle monte donc son projet sur le Caillou, avec l'appui financier de l'Établissement de régulation des prix agricoles et le soutien technique de la Direction du développement rural de la province Sud.

Un processus rigoureux

En 2012, le dispositif est opérationnel : des femmes de tribu récoltent les baies et procèdent à leur égrenage en différents lieux du territoire. Une fois triées, les baies classées « A » (haut de gamme) sont acheminées dans les locaux de la société France Calédonie Tropique Export où elles subissent un traitement thermique avant d'être placées dans un four à bois. Cette étape terminée, un dernier traitement thermique à froid s'impose avant l'exportation vers le Japon. Le développement d'une filière de distribution calédonienne est aujourd'hui à l'étude. Pour la directrice de l'Archipel aux baies roses, l'objectif est clair : *« En 2013, nous comptons tripler notre production afin d'approvisionner le marché local. »*

©DR

L'Archipel aux baies roses, spécialistes des épices.

SCADEM : UNE RIGUEUR À TOUTE ÉPREUVE

Créée en 2002 par Pierre Garceran, la Scadem (Société calédonienne de dépollution et d'expertises maritimes) est connue et reconnue pour son professionnalisme et ses hautes compétences en matière de travaux maritimes.

Il est vrai que les dix années de travaux à haut risque effectués à la demande des industriels calédoniens ont assis la réputation de l'entreprise. Cette dernière peut s'enorgueillir de véritables exploits : plongées en milieu agressif, opérations de déminage, de soudure en eau profonde, sans oublier la pose du câble sous-marin de fibre optique avec le navire Île de Ré. Comme le précise le gérant Pierre Garceran *« Dans ce métier, la rigueur est de mise et aucune faille n'est tolérée lors de nos opérations »*. C'est d'ailleurs pour cela qu'une maintenance sans relâche est imposée à tous les plongeurs en scaphandre et aux techniciens.

Personnel hautement qualifié

Ainsi, l'équipe, c'est-à-dire Yvan, Warren, Pascal, Raoul, Henri et Jean-Pierre, s'attelle à l'entretien du matériel avec le plus grand sérieux. Tous ont suivi – ou vont suivre – une formation poussée. Cette maîtrise est essentielle pour la Scadem qui affecte une grande partie de son budget au développement des compétences de ses salariés. Autre point fort de l'entreprise, la maintenance et le contrôle du fonctionnement de leur caisson hyperbare qui, outre les accidents de décompression, est utile à la prise en charge de certaines pathologies (gangrènes gazeuses, entre autres).

Une qualité attestée

La Scadem, c'est aussi un organisme de formation professionnelle continue reconnu par l'exécutif de la Nouvelle-Calédonie. Les salariés obtiennent des qualifications auprès de centres métropolitains hautement spécialisés tels que l'Institut national de plongée professionnelle. Par ailleurs, la société est en cours de certification aux normes ISO 9001 (gestion de la qualité) – 9002 (environnement) et OSHAS 18001 (évaluation des risques). Il ne fait aucun doute qu'au niveau des performances, la Scadem mérite largement un trophée !

BCInet

La liberté, ça compte...

www.bci.nc

BCInetPrimo, Plus ou Pro, accédez à vos comptes en ligne en toute liberté !

Abonnement en ligne directe sur **www.bci.nc**
(rubrique Banque en ligne)

- Accessible **24h/24 et 7j/7** à partir du monde entier
- Disponible sur **ordinateurs tablettes et smartphones**
- Un abonnement **MULTI-comptes**
- Vos **relevés de compte** en ligne
- Des **relevés électroniques** (au format PDF)
- Vos virements **internationaux**
- Vos **virements** sur la Nouvelle-Calédonie, Wallis & Futuna, la Polynésie Française, mais aussi la France métropolitaine **GRATUITS en illimité**
- Vos **encours de cartes** bancaires
- Vos encours **de crédits**
- Commande de **chéquiers** et **RIB** en ligne
- **L'exclusivité** du compte rémunéré Arobase
- Un niveau de **sécurité** inégalé, grâce au **DIGIPASS** et à **BCIPASS** (sur Smartphone)
- BCInet Pro : **Relevés d'opérations intégrables** et Transferts d'opérations sous forme de fichiers

Pour plus d'infos, composez le **256 990***
* Coût d'un appel local

22 eudania 23 74 54 - Photo : E. Aubry

Banque Calédonienne d'Investissement

BCI Groupe BRED

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF • Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • Internet : www.bci.nc - RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001

Actualités d'entreprises

L'immobilier 2.0

Les agences immobilières, tout le monde connaît leur principe de fonctionnement : elles mettent en relation le vendeur d'un bien - appartement, maison, local… - et de potentiels acquéreurs. Antoine Azevedo vient de créer L'agence Immo. En plus des prestations classiques, il offre un service intéressant. En effet, grâce à son partenariat avec LV consultant, il propose, lors de l'acquisition d'un bien, de monter le dossier, de négocier et de suivre la demande de crédit auprès des établissements bancaires. Autre spécificité, pas de locaux en dur pour cette agence mais un site internet optimisé pour trouver le bien qui correspond à vos attentes. Gain de temps et stress en moins assurés !

L'agence Immo : Tél. 75 05 05 - www.lagenceimmo.nc

Accros du cacao…

Avis aux gourmands et gourmets. Une nouvelle marque de chocolat a fait son entrée sur le marché. Conçus et fabriqués localement par Socalait sous la marque Lapita, ces produits font la part belle aux ingrédients de qualité. Avec des fèves issues des meilleurs crus (Tanzanie et Papouasie-Nouvelle-Guinée), la gamme se décline en sept saveurs : lait, noir (75 % de cacao) pour les plus classiques, pralinés, pépites de caramel, éclats de coco et écorces d'orange grillées pour les tablettes dites « délice ». Logo et packaging soignés, c'est un pari réussi pour Socalait.

2000 m²

C'est la surface de la nouvelle enseigne de supermarché, ouverte depuis le 12 décembre, à Koné. Discount Téari dispose d'une capacité d'offre de biens inégalée dans le Nord. Rayons alimentaires, produits frais, textiles, petits électroménagers, vaisselle, décoration, le magasin est aménagé en allées larges facilitant la circulation… Sept caisses pour accueillir les clients, climatisé : avec la SAS Téari, le shopping tout confort arrive sur VKP.

Discount Téari, 147, avenue de Foue, Koné - Tél. 47 74 77

L'âme du jouet

Retrouvez les jouets indémodables de Vilac, marque qui vient de fêter un siècle d'existence, et beaucoup d'autres références chez Planète Éveil. Le principe de ce magasin de jouets ouvert depuis fin 2012 : proposer des articles au design particulièrement soigné. Jeux de plein air, éducatifs, puzzles en bois, déguisements, la qualité est au rendez-vous et le charme des jouets beaux et bien pensés fonctionne toujours sur nos bambins.

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 18h. 17, rue Colnett, Nouméa
Tél. 26 15 00 – www.planeteveil.nc

Abus d'alcool, la GBNC s'engage

Créée en 1971, la Grande brasserie de Nouvelle-Calédonie fabrique, embouteille et distribue de nombreuses boissons dont plusieurs marques de bières. Engagée dans une démarche de responsabilité sociale, l'entreprise lutte contre l'usage excessif d'alcool depuis des années. À la suite du colloque organisé à ce sujet fin 2012, ses différentes actions de prévention seront renforcées. En interne, les salariés sont déjà formés et sensibilisés. En 2013, différentes opérations seront conduites, dont une journée spéciale de lutte contre l'alcool en entreprise, en collaboration avec une association de prévention de l'alcoolisme.

GRANDE BRASSERIE DE NOUVELLE-CALÉDONIE GBNC

SMG, SMAG, LES TAUX ONT CHANGÉ !

N'oubliez pas, depuis le 1er février 2013, le taux du salaire horaire minimum garanti est de 894,31 F CFP brut soit 151 138 F CFP pour une rémunération mensualisée de 169 heures. Le taux du salaire horaire minimum agricole garanti est passé, lui, à 760,17 F CFP brut soit 128 468 F CFP mensuels.

Aux commandes d'Aircalin

Du changement à la direction de la compagnie aérienne calédonienne, Didier Tappero a succédé début janvier à Jean-Michel Masson au poste de directeur général.

Havre de paix à Koné

De passage à Koné ? Arrêtez-vous au Colibri. Cet hôtel propose une vingtaine de chambres doubles tout confort avec climatisation, accès internet et écran plat. Le bâtiment, insonorisé, est situé dans un beau jardin arboré agrémenté d'une piscine. Tout est fait pour faciliter le repos et la détente. Le tarif reste très accessible, d'autant que la formule *bed and breakfast* comprend le petit-déjeuner.

Le Colibri, RT1, 98 860 Koné
Tél. 47 54 04

7000 références

Promocash est le partenaire incontournable des professionnels de la restauration et de l'alimentaire. Présent sur le territoire depuis quelques mois, l'enseigne propose un large choix de produits, regroupés sous différentes marques et univers : gastronomie de terroir, frais, surgelés, épicerie, brasserie, mais aussi entretien et matériel… L'offre de Promocash est adaptée à ses clients : pour plus de rapidité, les commandes peuvent s'effectuer par mail ou téléphone. Pour bénéficier des rapports qualité-prix Promocash, il suffit de se présenter en magasin avec un Ridet et une pièce d'identité.

Promocash Nouméa, lot 38, avenue de la baie de Koutio, Ducos zone 5, Nouméa
Tél. 24 50 75
info@promocash.nc

Chaussures à vos pieds

Parmi plus de 600 modèles présentés, il y a de quoi trouver celui qui vous ira. Et vous pouvez le faire 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ! Premier site de vente en ligne de chaussures en Nouvelle-Calédonie, www.shoes.nc propose 14 marques femmes, 4 pour hommes et 6 pour enfants. Mode, qualité et choix, il y en a pour tous les goûts, avec les modèles Les Tropéziennes, les désormais classiques Converse et, pour les plus jeunes, les inusables Aster. Livraison gratuite, retour ou échange possible pendant un mois, service client, le site dispose aussi d'un onglet « bonnes affaires » à ne pas manquer. *www.shoes.nc*

Vos projets en gros plan

MiseOpoint est une agence originale qui mêle trois pôles de compétences. Leur marque de fabrique : des prestations qui savent se faire remarquer.

Trois spécialistes, en audiovisuel, événementiel et management, travaillent en toute complémentarité. Séminaires, anniversaires, lancements de produits, l'équipe crée, selon vos envies, une thématique pour chaque événement. Leur point fort : ajouter ce qu'il faut de touche atypique pour rendre ces moments inoubliables ! Côté audiovisuel, au-delà des prestations de production traditionnelles, MiseOpoint dispose de services d'ingénierie pour la conception et la réalisation de systèmes professionnels (stations télé ou de radio, équipement de salle de spectacle ou de conférence). Version management, MiseOpoint propose du coaching sur mesure et permet la montée en compétence de vos collaborateurs. Enfin, l'atout de cette agence pas comme les autres : elle organise des dressages animaliers et des mises en scène pour la télévision, le cinéma ou la publicité. MiseOpoint : ce n'est pas une, mais trois solutions clef en main !

Tél. 89 20 22 - contact@miseopoint.net - www.miseopoint.net

Dans de beaux draps

À la Casa Milano, l'accueil se fait avec l'accent par l'une des deux co-gérantes. Laura Bibolotti sait de quoi elle parle quand elle évoque la qualité italienne dans sa boutique du quartier Latin où elle décline les arts de la table : vaisselle colorée, verres faits main teintés dans la masse et couverts design. Côté linge, rien que du beau aussi. Nappes, draps, serviettes de toilette se déclinent en percale de coton, lin et éponge égyptienne. Pour Laura, l'important est de rendre accessibles le savoir-faire et les belles matières *made in Italie* en les adaptant aux habitudes calédoniennes. Housses d'oreiller et draps sont proposés aux formats de literie néo-zélandaise et australienne. La vaisselle passe au lave-vaisselle et le linge en machine. Le tout, raffiné et facile à vivre à la fois.

Milano Casa, 26, rue Auguste Brun, quartier Latin, Nouméa
Tél. 24 88 14 – milanocasa@lagoon.nc

I-Scope, baromètre d'opinion

Créée il y a six ans, I-Scope réalise des études de marché et des sondages d'opinion. Dirigée par Chantal Hillairet, la société est sollicitée par de nombreux acteurs économiques et sociaux œuvrant pour le développement de la Nouvelle-Calédonie. Rencontre.

L'éthique professionnelle, une qualité indispensable pour Chantal Hillairet.

CCI Info : Quelles sont les motivations qui vous ont amenée à créer I-Scope ?

Chantal Hillairet : En 1997, j'ai été recrutée par un institut de sondage français de renom qui était représenté sur le territoire. Dix ans plus tard, j'ai souhaité voler de mes propres ailes. Le pari était peut-être un peu risqué, mais mon initiative s'est avérée payante.

Quelles sont vos compétences dans ce domaine ?

J'ai obtenu un DESS Marketing à la Sorbonne avant de travailler auprès de groupes de presse parisiens. Après mon installation en Nouvelle-Calédonie, neuf années de collaboration au sein d'un institut de sondage implanté à Nouméa ont contribué à m'aguerrir. Je suis devenue plus réactive, et encore davantage lorsque j'ai créé I-Scope. Il a fallu que je monte toute seule ma structure. Ce n'était pas évident au départ.

Estimez-vous avoir atteint vos objectifs ?

En grande partie, oui, mais il ne faut jamais se reposer sur ses lauriers. Je suis fière de pouvoir donner du travail à au moins dix personnes par mois. Et parfois, ce nombre est largement supérieur. L'essentiel des enquêtes effectuées par I-Scope se fait par téléphone, cela représente 60 % des activités. Il y a aussi les investigations sur le terrain qui représentent un aspect très important des prestations que nous proposons.

Les clients qui font appel à vos compétences ont-ils un profil défini ?

Pas vraiment. Nous pouvons être sollicités par de grandes enseignes, des petits commerçants ou des prestataires de services. I-Scope réalise des études qualitatives en testant des produits, mais aussi des enquêtes mystères destinées à évaluer, sur la demande d'une entreprise, l'accueil réservé à ses visiteurs et acheteurs potentiels.

Les partenaires institutionnels ont également recours à nos services. Cela a été le cas, par exemple, en 2010 avec l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie qui nous a commandé un gros travail dans le cadre du Baromètre santé. L'investissement était énorme, tant par le nombre des collaborateurs impliqués, une centaine au total, que par l'ampleur de la mission.

Selon vous, est-ce un atout d'être une femme chef d'entreprise ?

Être une femme ne change pas grand-chose, c'est plus une question de capacités ! Il est vrai que dans le secteur d'activité des études, il y a pas mal de femmes, simplement en raison de leur esprit cartésien et de leur capacité d'analyse !

SÉRIEUX, NEUTRALITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Chantal Hillairet insiste sur ce qui, à ces yeux, constitue *« la priorité des priorités »* dans son travail : un code de déontologie irréprochable. *« Nos sondages demeurent anonymes. Personne n'est explicitement mis en cause. Nous n'orientons aucunement les données collectées en fonction d'une quelconque volonté politique. Nous relatons ce qui est, dans la plus grande impartialité, et nos collaborateurs enquêteurs signent une charte qui engage leur responsabilité sur le plan éthique »*, précise la directrice et fondatrice d'I-Scope

VOTRE MISSION EST LA NÔTRE

ATOUT PLUS INTERIM

8, rue Maubeuge - Nouméa - Tél. 24 38 66 - E-mail : accueil@atoutplus-interim.nc

LANCEMENT DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE EMPLOI-FORMATION 2013

IDC

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

Employeurs,

Vous allez recevoir un questionnaire dans les prochains jours.

Les 5 thèmes abordés sont :

- L'appréciation du secteur
- Les effectifs de l'entreprise
- L'entreprise et le recrutement
- Les besoins en emploi
- Les besoins en formation

Nos agents d'études sont à votre disposition pour vous aider

Votre participation est essentielle, elle nous permettra de réévaluer les besoins en emploi et en formation de la Nouvelle-Calédonie, et d'adapter les dispositifs de formation à vos besoins.

ESPACE OBSERVATOIRE
Savoir pour décider

Le questionnaire est à retourner à l'IDC-NC impérativement avant le 31 mai 2013

Fax : 27 20 79 – Tél : **28 42 98** – Mail : **etude.prospective@idcnc.nc**

DFPC Direction de la Formation Professionnelle Continue

www.idcnc.nc

Accompagner le développement économique de la côte Est et des îles Loyauté

Des investissements conséquents ont été réalisés par les collectivités pour le développement économique sur la côte Est de la province Nord et les îles Loyauté. Conséquence : une croissance de l'activité. Le nombre d'entreprises a augmenté de 17 % entre fin 2008 et fin 2011 pour atteindre 8 858 structures.

Sur la côte Est de la province Nord comme dans les Loyauté, les secteurs de l'agriculture et de la pêche sont prépondérants mais d'autres, comme le tourisme et les services, sont en plein essor. Cette zone, contrairement à certaines idées reçues, recèle d'importantes dynamiques. C'est la raison pour laquelle la CCI-NC et les élus consulaires ont souhaité positionner l'intervention de la Chambre en faveur du rééquilibrage économique de la côte Est et des îles Loyauté.

Une étude de terrain

Dans un contexte où il existe peu d'informations économiques sur les communes de la côte Est et des îles Loyauté, la CCI-NC a entrepris de réaliser une étude afin de prendre la mesure des réalités de terrain et plus particulièrement des spécificités locales. Après une phase de recherche documentaire et de compilations statistiques, des enquêtes ont été réalisées auprès d'une cinquantaine d'acteurs locaux : provinces, mairies, bailleurs de fonds et autres acteurs contribuant au développement économique.

Appréhender les potentialités économiques

À partir des premiers résultats obtenus, une photographie de l'activité économique des différentes communes de la zone étudiée a été dressée. Les filières en développement et à potentiel ont été caractérisées. Celles en déclin ont également fait l'objet d'une analyse pour tenter d'identifier les raisons de cette baisse d'activité. Par ailleurs, l'analyse de certains modèles organisationnels et économiques a également été entreprise afin de mettre en évidence les facteurs clés de succès et d'échec des projets.

Partant de ce constat, si l'avenir reste imprévisible, il devient envisageable d'anticiper certaines mutations et, en particulier, les besoins des entreprises. Cette base d'information constitue un point de départ pour la Chambre afin de définir ses orientations sur le moyen et long terme ainsi qu'un plan d'actions. Au final, les objectifs sont clairs : répondre toujours mieux aux besoins d'accompagnement des ressortissants, renforcer la présence de la Chambre sur cette étendue du territoire ainsi que son rôle de force de proposition auprès des institutions.

© Escal

Le rééquilibrage, un enjeu pour la côte Est de la province Nord et les Loyauté.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Vous pourrez découvrir les synthèses de résultats de cette étude sur quatre différentes zones géographiques dans les prochains numéros du *CCI info* :

- **Zone 1 :** le Sud minier, regroupant Canala, Kouaoua, Houailou
- **Zone 2 :** la côte océanienne regroupant Ponérihouen, Poindimié, Touho et Hienghène
- **Zone 3 :** le grand Nord regroupant Pouébo, Ouégoa, Poum, Bélep
- **Zone 4 :** la province des Iles regroupant Lifou, Maré, Ouvéa

Y'a du changement dans l'ère!

(R)ÉVOLUTION

Découvrir, révéler, accompagner, valoriser...

Le talent, c'est avec Adecco Consulting.

Adecco

mieux travailler, mieux vivre

Adecco Consulting

Tous nos nouveaux services

C'est Officiel

ÉTAT

Haut-commissaire

Monsieur Jean-Jacques Brot, préfet du Finistère, est nommé haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Décret du 25 janvier 2013
JORF n°0022 du 26-01-2013

EMPLOI

Salaires minima

Depuis le 1er février 2013, le taux du salaire horaire minimum garanti est de 894,31 F CFP brut soit 151138 F CFP pour une rémunération mensualisée de 169 heures. Le taux du salaire horaire minimum agricole garanti est passé, lui, à 760,17 F CFP brut soit 128 468 F CFP mensuels.

Arr. 2013-309/GNC du 11.01.13
JONC 8869 22.01.13

Jours Chômés

Les dates des jours chômés pour les services publics de la Nouvelle-Calédonie et les jours de fermeture pour les services de l'État pour l'année 2013 sont parus. Les caisses publiques, les bureaux, les ateliers et les chantiers des services publics seront fermés les vendredi 10 et samedi 11 mai, les vendredi 16 et samedi 17 août, le lundi 23 septembre, le samedi 2 novembre.

Arr. 2012-1584/GNC-Pr du 19.12.12
JONC 8859 du 27.12.12

Retraite

Les conditions d'accès au Complément retraite de solidarité ont été modifiées. Désormais, lorsque la pension a été liquidée sans abattement, et sous réserve de remplir les conditions d'ouverture de droit, le pensionné peut en bénéficier.

Loi du pays n° 2012-8 du 12.11.12
JONC 8845 du 20.11.12

LOGEMENT

Baux

Dans le cadre du transfert de compétence du droit civil et commercial et des réflexions relatives aux logements issues de la commission « vie chère » du congrès, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'État ont entrepris d'actualiser certaines dispositions relevant du droit immobilier. Ainsi, le contrat de location est désormais conclu pour une durée de deux ans avec tacite reconduction, la caution demandée au locataire ne pourra dépasser un mois de loyer hors charges, les honoraires sont désormais partagés pour moitié entre le bailleur et le locataire, le locataire possède un délai d'un mois pour régulariser un impayé… entre autres dispositions.

Loi 2012-1270 du 20.11.12
JONC 8847 du 27.11.12

PROVINCE SUD

Création

La province Sud a créé un fonds « Sud innovation » destiné à accompagner les entreprises dans leur projet d'innovation et à renforcer le soutien des projets d'innovation.

Dél. 39-2012/APS du 20.11.11
JONC 8848 du 29.11.12

Innovation

Dans le cadre du soutien de l'économie, des aides à l'emploi en faveur des entreprises innovantes ont été mises en place par la province Sud. Les plafonds de ces aides ont été modifiés et sont portés à 3 millions de francs CFP si le promoteur est considéré comme entreprise innovante, et à 500 000 F CFP pour l'embauche d'une personne qualifiée en recherche et développement.

Dél. 40-2012/APS du 20.11.12
JONC 8851 du 11.12.12

SUBVENTION

Environnement

Une subvention d'un montant de 3 millions de francs CFP a été attribuée à la Chambre de commerce et de l'industrie de Nouvelle-Calédonie pour le fonctionnement de l'observatoire des déchets des entreprises pour la période 2012 à 2014 inclus.

Dél. 2012-427/APN du 26.10.12
JONC 8847 du 27.11.12

NOMINATION

EPEFIP

Monsieur Charles Juni est nommé directeur de l'Établissement provincial de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Arr. 2010-360/Pr du 18.06.12
JONC 8850 du 06.12.12

Isee

Monsieur Pierre Crifo est nommé président du conseil d'administration de l'Institut de la statistique et des études économiques.

Arr. 2012-3901/GNC du 27.11.12
JONC 8848 du 29.11.12

AIDE À L'EMBAUCHE D'UN PREMIER SALARIÉ

Un dispositif d'aide financière pour embaucher un salarié à l'attention des Très petites entreprises (TPE) a été mis en place par la province Sud. Il permet l'allégement du coût du salarié : 500 000 F CFP sont versés à l'employeur pour un emploi à plein temps. Toutes les TPE de la province Sud, quel que soit leur secteur d'activité, peuvent en bénéficier à condition d'embaucher, pour une durée de six mois minimum, un demandeur d'emploi rémunéré au Salaire minimum garanti (SMG). Le chef d'entreprise bénéficiaire de l'aide à l'emploi du premier salarié s'engage également à suivre une formation spécifique pour optimiser cette embauche.

Repères Économiques

TAUX DE L'USURE AU 1ER JANVIER 2013

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES
(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament ..... 8,05 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans ..... 4,01 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans ..... 5,61 %
- Découverts en compte ..... 13,32 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans ..... 6,36 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte ..... 13,32 %

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe ..... 5,72 %
- Prêts à taux variable ..... 5,37 %
- Prêts relais ..... 5,79 %

Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 181 862 F ..... 20,30 %
- Entre 181 862 F et 357 995 F ..... 17,67 %
- Entre 357 995 F et 715 990 F ..... 14,84 %
- Supérieurs à 715 990 F ..... 11,24 %

Découverts en compte, crédits renouvelables, achats et ventes à tempérament, prêts viagers hypothécaires

- Entre 181 862 F et 357 995 F ..... 19,89 %
- Entre 357 995 F et 715 990 F ..... 16,49 %
- Supérieurs à 715 990 F ..... 12,19 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2012 ..... 0,71 %
2011 ..... 0,38 %
2010 ..... 0,65 %
2009 ..... 3,79 %
2008 ..... 3,99 %

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 8,25 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION

Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. Pour éviter une situation fortement inflationniste, les loyers d'habitation sont bloqués depuis octobre 2011 pour une période de douze mois. Cette mesure concerne les locataires entrés après le 1er janvier 2007. Le texte de référence est la délibération n°152 du 28 septembre 2011. Pour toute question relative aux loyers d'habitation, contactez la Direction des affaires économiques.

Tél. (687) 23 22 50 - dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix janvier 2013	104,87 %
- Inflation 2013	+1,90 %
- Prix janvier 2013 hors tabac	104,72 %
- Inflation 2013 hors tabac	+ 1,90 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1ER MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 F
- SMG mensuel	151 985 F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1ER MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 F
- SMAG mensuel	129 189 F

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2013

- Plafond Cafat	344 300 F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	490 700 F
- Tranche 2 (jusqu'à 5 073 500 F CFP)	490 701 F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 – Article 2	294 400 F
- Plafond Formation professionnelle Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	349 400 F

Pour toute information complémentaire, **contactez la Cafat : tél. 25 58 00**

ÉVOLUTION DU BT21

	2011	VAR*	2012	VAR*
Janvier	136,65	+ 6,30 %	141,01	+ 3,19 %
Février	138,01	+ 7,10 %	141,34	+ 2,41 %
Mars	138,49	+ 7,60 %	144,57	+ 4,39 %
Avril	139,07	+ 6,90 %	144,93	+ 4,21 %
Mai	139,22	+ 6,30 %	145,43	+ 4,46 %
Juin	138,24	+ 5,55 %	145,64	+ 4,90 %
Juillet	139,08	+ 5,62 %	145,68	+ 4,74 %
Août	139,08	+ 5,27 %	145,70	+ 4,76 %
Septembre	139,18	+ 4,23 %	146,21	+ 5,05 %
Octobre	139,20	+ 4,41 %	147,10	+ 5,68 %
Novembre	139,27	+ 4,08 %	146,91	+ 5,49 %
Décembre	139,33	+ 4,13 %	146,88	+ 5,42 %

VAR : variation sur 12 mois en %
(*) = indice provisoire.
Retour à la base 100 : octobre 2010

Trio gagnant

Le gisement de Prony, une réserve potentielle de plusieurs millions de tonnes de nickel. © SLN

La province Sud, Vale et la SLN ont signé en novembre dernier une déclaration d'intention qui définit les conditions d'exploration des réserves géologiques et minières du Creek Pernod et de Prony. Un projet de développement qui ambitionne de fédérer les énergies.

Pierre Alla, directeur délégué de la Société le Nickel (SLN), Stuart MacNaughton, directeur général de Vale Nouvelle-Calédonie, et Cynthia Ligeard, présidente de la province Sud, ont écrit, le 5 novembre dernier, une nouvelle page de l'histoire des gisements latéritiques du grand Sud calédonien. Ils ont, en effet, apposé leur signature sur une déclaration d'intention que l'on pourrait qualifier d'historique. Cet accord permet aux deux opérateurs industriels de s'inscrire dans une logique de développement durable et de responsabilité sous l'égide de l'institution provinciale. Il met par ailleurs fin aux désaccords rencontrés par le passé, notamment autour de la question du permis de recherche octroyé en 2009 à la SLN par la province Sud, puis annulé. La démarche fait enfin écho à l'une des pistes dégagées par le schéma stratégique industriel dont Anne Duthilleul, experte des mines, a présenté un bilan d'étape fin 2012.

La province Sud, propriétaire de ses gisements

Les massifs de Prony et de Pernod sont classés pour l'heure « réserves techniques provinciales » et n'appartiennent à aucun mineur ou industriel. Avec ce projet de coopération pour l'exploration des deux massifs, un pas a été franchi vers la valorisation d'une probable gigantesque réserve de minerai de nickel. Dans un premier temps, les trois partenaires se sont donné six mois pour définir les conditions d'évaluation des réserves souterraines. Au terme de cette étape, un protocole général d'accord devrait être signé ; sondages et analyses pourront alors débuter. La nature de la société à trois têtes n'est pas encore déterminée. Cynthia Ligeard a souligné au moment de la signature que la province demeurait propriétaire de ses gisements et que son objectif prioritaire était de maximiser les retombées économiques pour la population calédonienne.

Une voie pour le développement économique

Pour la SLN, cette démarche s'inscrit dans la droite ligne de l'intérêt qu'elle manifeste depuis 2006 pour les gisements de Prony et de Pernod. La filiale d'Eramet a déjà évoqué son intention de développer en Nouvelle-Calédonie un nouveau projet hydro-métallurgique qui permettrait, d'une part, d'assurer la pérennité de l'outil industriel de Doniambo et des mines associées et, d'autre part, d'obtenir des retombées économiques durables pour le territoire. De son côté, Vale, présente dans le grand Sud depuis 1992, est devenue un acteur majeur de l'activité minière avec le complexe industriel de Goro. Ce dernier devrait mettre en œuvre dans le courant de l'année un procédé de traitement hydro-métallurgique par lixiviation des minerais latéritiques et saprolitiques sous haute pression et haute température avant raffinage. Ces gisements représentent donc pour Vale de nouvelles opportunités de développement avec un objectif commercial évident : traiter le minerai localement en tirant avantage des infrastructures déjà présentes sur place.

DES PERSPECTIVES SATISFAISANTES

Les estimations tablent sur près de six millions de tonnes de nickel métal, réparties entre les deux gisements de Prony et de Pernod. La composition chimique du minerai déterminera *in fine* le procédé métallurgique approprié. Si les intérêts en jeu sont évidents, la démarche est consensuelle, ce qui reste sans précédent dans ce secteur en Nouvelle-Calédonie. Rappelons que, selon les données compilées par l'US Geological Survey, le Caillou est le sixième producteur de nickel et détient les deuxièmes réserves mondiales de nickel derrière l'Australie.

NORD SUD INTERIM

Votre agence d'intérim calédonienne
car vos métiers sont aussi les nôtres

NSI

Nord Sud Interim

Pour un développement pour tous et avec tous

CONTACT :
Sud : Tél. 28 60 47 - Fax : 28 60 48
Nord : Tél. 47 18 15 - Fax : 47 18 16

Mail : nsi@mls.nc
Site : www.nsi-nc.com

© SLN

© DELL'ERBA

© DELL'ERBA

© LE CHELARD

© LE CHELARD

© D.R.

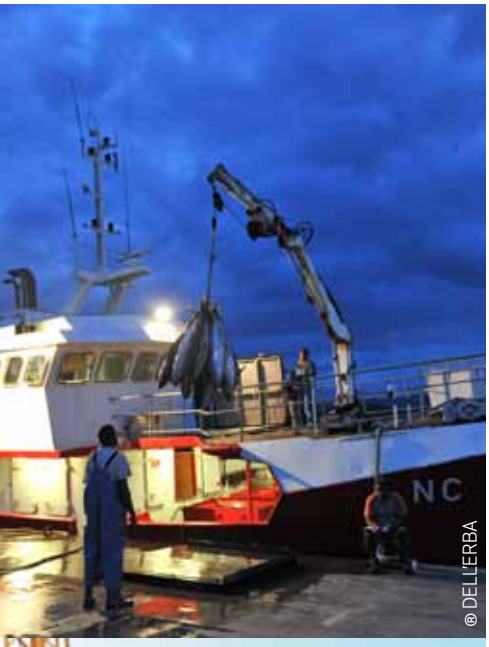

© DELL'ERBA

© MERION

© LECHELARD

2014, et après ?

Mai 2014 marque l'entrée dans la quatrième phase électorale prévue par l'Accord de Nouméa. Cette nouvelle et décisive étape d'un processus consensuel initié il y a quinze ans suscite des interrogations au sein d'une partie de la population calédonienne. Quelles perspectives se dessinent réellement ? Le point avec des spécialistes du droit et des acteurs de la vie économique.

2014 sera-t-elle une année charnière pour la Nouvelle-Calédonie ? Ce qui est vrai, c'est qu'à partir de l'élection des membres du Congrès, prévue à cette date, débute l'étape prévue par l'Accord de Nouméa[1] qui ouvre la porte à une possible évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie. Prévu à la place du « référendum couperet » sur l'indépendance initialement programmé dès 1998 par les Accords de Matignon et Oudinot, l'accord de Nouméa vise à construire un avenir stable pour le pays dans le cadre d'un «destin commun». Son objectif est de rassembler.

Tracer une ligne directrice pour l'avenir

La signature de l'Accord de Nouméa, le 5 mai 1998, a tracé une ligne directrice consensuelle pour une Nouvelle-Calédonie en quête d'émancipation. Comment ? Au cours du mandat du Congrès allant de mai 2014 à mai 2019, il est prévu de débattre la question du transfert des compétences régaliennes[2] à la Nouvelle-Calédonie. Une consultation sous la forme d'un référendum – dont ni la question, ni la date n'ont été arrêtées – sera organisée. Cette mise en œuvre doit être décidée par un vote des membres du Congrès qui devra impérativement recueillir les trois cinquièmes des voix, c'est-à-dire la majorité qualifiée.

Pas de grand chambardement

Jean-Marie Bonal, ancien commissaire du gouvernement au tribunal administratif, porte un regard avisé sur le mandat 2014-2019. Compte tenu de l'historique des votes des Calédoniens, il estime que l'obtention d'une majorité aux 3/5e est difficilement envisageable. « *Je ne fais pas de pari, je me place uniquement dans le cadre de la loi*, précise-t-il. *Elle implique nécessairement un accord entre les camps loyaliste et indépendantiste. Aucun des deux ne dispose aujourd'hui des 3/5e du Congrès. Sous réserve de forte modification politique en Nouvelle-Calédonie, il est raisonnable de penser que la nouvelle assemblée ne pourra pas réunir ces 3/5e en dehors d'un consensus. Par ailleurs, la date prévue par la loi organique pour la consultation sera fixée à partir de 2014. Elle peut avoir lieu jusqu'à fin 2018, soit six mois avant les élections de mai 2019. C'est légalement durant cette période qu'aura lieu la première consultation.* »

Reste à savoir si l'accord de Nouméa et la loi organique du 19 mars 1999 rendent la tenue de ce référendum obligatoire. « *Oui,* affirme Jean-Marie Bonal, *à défaut, c'est l'État qui prendrait le relais et fixerait la date.* » À partir de là, deux possibilités, soit la Nouvelle-Calédonie choisit d'accéder à une pleine souveraineté, soit elle rejette cette option par trois fois et alors, la discussion s'impose. « *Mais cette éventualité n'est, à mon avis, pas envisageable dès 2014* », précise l'ancien commissaire du gouvernement.

> « Nous oublions trop souvent ce qu'il y a de bon en Nouvelle-Calédonie »

Faut-il redouter des répercutions sur l'économie de cette relative incertitude institutionnelle ? L'économie du Caillou traverse actuellement une période délicate, contrecoup de la crise mondiale qui a ébranlé l'ensemble des marchés planétaires. Dans ce contexte, l'arrivée de 2014 est perçue comme une difficulté supplémentaire. Pourtant, la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un climat économique privilégié comme en attestent de nombreux indicateurs. La Chambre de commerce et d'industrie enregistre d'ailleurs un nombre croissant de candidats à la création d'entreprise. Quant aux TPE (très petites entreprises), PME (petites et moyennes entreprises) et aux grands groupes déjà présents sur la place, ils affichent pour la plupart une réelle confiance en l'avenir.

Des indicateurs de confiance

Michel Mees, directeur général de la SCIE Distribution-GBH (Géant, Casino, Leader Price, Vival) ne redoute pas la mandature de 2014 et se déclare confiant en l'avenir : *« Notre vision n'est pas rythmée par les rendez-vous politiques. Nous sommes des acteurs économiques ; ce qui mobilise notre énergie, c'est le développement, la création de valeur ajoutée et d'emplois dans les métiers dans lesquels nous sommes engagés. Nous ne basons pas nos stratégies sur le calendrier. Certes, en début d'année prochaine, il y aura de l'inquiétude, la consommation des ménages sera tendue, mais très vite, les Calédoniens retrouveront confiance. Ce pays recèle d'immenses potentiels. Nous sommes résolument engagés sur des projets à long terme. Au final, notre préoccupation n'est pas 2014. Nous oublions trop souvent ce qu'il y a de bon en Nouvelle-Calédonie. »* GBH n'en a pas moins conscience que le groupe va être confronté aux volontés indépendantistes que manifeste une partie de ses salariés mais mise énormément sur la formation, un *« travail collectif que nous menons avec nos partenaires sociaux »*, conclue-t-il.

© Archives LNC

Le 1er ministre, Lionel Jospin, et l'ensemble des signataires de l'Accord de Nouméa, le 5 mai 1998.

TROIS CONSULTATIONS

Si les Calédoniens expriment leur refus d'accéder à la pleine souveraineté, une question pourra à nouveau être posée au cours de la deuxième année suivant la première consultation. Si la réponse est à nouveau négative, les Calédoniens se prononceront lors d'un nouveau scrutin. Enfin, si le «non» l'emporte à nouveau, les élus se réuniront pour examiner la situation. Tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée, celle régie par l'Accord de Nouméa (parvenue à son dernier stade d'évolution) restera en vigueur. En revanche, aucun retour en arrière ne sera possible, les compétences déjà transférées le resteront définitivement.

© SLN

« On construit pour le long terme »

Philippe Caillard,
président de la société Le Froid

Conduisez-vous actuellement de nouveaux projets ?
Nous avons plusieurs projets en cours, à l'étude depuis plusieurs années qui représentent des investissements très importants en termes financiers, avec des amortissements sur 7, 15 ou 20 ans. Nous travaillons à la création d'une usine d'embouteillage dans le Nord, d'un dock logistique à Païta ou encore sur divers projets immobiliers à Nouméa et à Païta. L'entreprise a son propre calendrier, qui ne suit pas les échéances électorales. Nos établissements, tous secteurs confondus, répondent aux meilleures normes locales et internationales et se doivent d'investir continuellement. Une usine, on la construit pour le long terme.

Comment envisagez-vous l'avenir ?
Il y a un contexte économique difficile : nous ressentons les retombées de la crise mondiale avec une baisse du moral des entrepreneurs et de la consommation. Les élections ont, de toute façon, souvent un effet négatif sur l'économie lié à l'incertitude qu'elles génèrent. En tant qu'entrepreneur, il faut savoir garder la tête froide, il y a des risques mais aussi des opportunités. J'ai commencé mon activité en 1976, tout le monde baissait les bras, moi, j'ai investi et cela a fonctionné… En tant qu'investisseur, je reste réaliste et confiant sur le long terme. L'économie ne va pas s'arrêter du jour au lendemain, d'abord, 2014, ce n'est que l'élection du Congrès, pas le référendum. Enfin, nos clients ne vont pas s'arrêter de boire, de manger et de vouloir mieux se loger. Couper les investissements, ce serait avoir des outils de travail obsolètes et donc ne plus répondre aux besoins du marché, ce qui est à la fois contre-productif pour l'entreprise et pour l'avenir du pays.

Les TPE et les PME jouent un rôle essentiel dans le tissu économique local. Leur niveau de confiance est aussi déterminant pour le climat économique que celui des grands groupes industriels ou commerciaux. Là encore, nombreuses sont celles qui affichent leur optimisme. C'est le cas de Pacific communication (Pacom) par exemple. Cette petite entreprise installe des réseaux électriques et téléphoniques à travers l'ensemble du territoire. Souterrains ou aériens, ces réseaux relient les hommes et les entreprises. De la pose à l'entretien ou à la modernisation, Pacom est un prestataire qui officie régulièrement auprès de l'OPT, d'EEC, et qui travaille aussi avec les municipalités, sans oublier les particuliers. La société croit au potentiel de son marché. Mélanie Huillet et Gilbert Fessia, les deux cogérants, ne pensent pas qu'au présent mais surtout aussi à l'avenir. Selon eux, leurs effectifs, une trentaine d'employés, sont appelés à grossir. L'entreprise a d'ailleurs installé une antenne à Koné où couvrir les besoins de la zone Voh-Koné-Pouembout. *« Nous croyons fermement en l'avenir de la Nouvelle-Calédonie »,* déclarent les deux associés qui ajoutent : *« Nous avons racheté cette entreprise il y a quatre ans et nous l'avons déjà sensiblement développée. Nous avons un bon taux de croissance, un carnet de commande bien rempli, et un immense espace économique et géographique à équiper. »* Belles perspectives aussi pour Cécile Savin. Cette géophysicienne a créé, en 2005, la société Geophysical, spécialisée dans l'étude de la structure de la terre. Elle a recours à des techniques ultra perfectionnées consistant à sonder la nature du sous-sol. Les géologues au service des gros exploitants du nickel font régulièrement appel à ses services. Si la gérante de Geophysical conserve jalousement le secret des estimations de l'ampleur des ressources disponibles, elle ne cache pas que les réserves laissent espérer une exploitation sur plus de cent ans. Pas de quoi être pessimiste.

[1] - Pour consulter l'Accord de Nouméa : wwww.legifrance.gouv.fr JORF n°121 du 27 mai 1998 page 8039

[2] - La justice, l'ordre public, la monnaie, la défense et les affaires étrangères constituent les domaines régaliens. Ils relèvent de la souveraineté de l'État

[3] - Chiffres extraits des Tableaux de l'économie calédonienne, édition 2012, Isee

« Nous bénéficions d'un environnement régional porteur »

Pour Anne Gras, avocate, la Nouvelle-Calédonie dispose de solides atouts. Entretien.

Quels sont les points forts du territoire ?

Alors que plusieurs pays connaissent une crise financière et économique, l'Asie-Pacifique reste en croissance soutenue. Nous bénéficions d'un environnement régional porteur. La Nouvelle-Calédonie est un point de rencontre et un trait d'union entre l'Asie-Pacifique et l'Europe. La qualité de Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) nous donne accès à des marchés spécifiques. Quel que soit son statut, la Nouvelle-Calédonie entretient et entretiendra des relations étroites avec la métropole, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Vanuatu… Le territoire est donc géopolitiquement très bien situé. Il dispose, de plus, de ressources naturelles extrêmement importantes, les mines notamment, la mer et son sous-sol. Le pays est aussi un vivier de chercheurs, d'intellectuels…

Le président américain Barack Obama a parlé du transfert du marché économique mondial de l'axe Atlantique vers l'axe Pacifique. Partagez-vous ce point de vue?

Complètement ! Des pays asiatiques comme la Chine ont un grand besoin de ressources naturelles parmi lesquelles le nickel calédonien figure en très bonne place. D'autres matières premières, telles que les métaux rares et lourds, sont également très recherchées. La Calédonie se situe en plein cœur d'une zone de croissance. Voilà qui est concret et qui rassure !

« Une véritable confiance en l'avenir »

André Desplat, président de la CCI-NC.

Comment envisagez-vous l'avenir institutionnel ?

Sereinement. Aujourd'hui de très nombreux éléments témoignent d'une véritable confiance en l'avenir de la part des acteurs économiques et, au delà, de la population calédonienne. Il est peu vraisemblable que l'indépendance soit souhaitée par une majorité de Calédoniens. C'est en tous cas ce que montrent les résultats des différentes élections locales passées. Même si la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un très large champ de compétences et est autonome dans de très nombreux domaines, je pense que des liens avec la France doivent être maintenus. Cette option est celle qui assure la plus grande stabilité, qui maintient la confiance et permet aux investisseurs de se projeter dans un avenir à long terme.

La perspective de 2014 ne risque-t-elle pas de fragiliser l'économie ?

Au regard de ce que nous observons aujourd'hui, des projets, des investissements en cours, il n'y a pas de raison de s'inquiéter. Nous allons peut-être traverser une période de doutes, mais la réalité reprendra vite le dessus. La Nouvelle-Calédonie dispose de très nombreux points forts. Son taux de croissance qui avoisine les 4 %, son PIB moyen par habitant dont le niveau se situe entre celui de l'Australie et la Nouvelle-Zélande et un nombre de création d'emplois croissant[3]. Au final, notre situation aussi bien économique que sociale est meilleure que celle de bien des pays aujourd'hui. Nous disposons de nombreuses ressources, le nickel évidemment, mais aussi la zone maritime ou notre patrimoine naturel unique et enfin, nous l'observons chaque jour à la CCI, la capacité d'entreprendre de la population.

Le Medef-NC à la page

Entrepreneurs et acteurs de l'économie calédonienne disposent désormais d'un outil encore plus efficace. Le nouveau site du Medef, tourné vers les entreprises, fait la part belle aux informations pratiques.

D'emblée, la page d'accueil du site, version 2013, du Mouvement des entreprises de France en Nouvelle-Calédonie (Medef-NC) permet, au-delà de l'indispensable rappel des missions et des différents domaines de compétence, de s'orienter directement vers l'un des secteurs clés de l'organisation patronale : relation sociales, emploi et formation, économie et fiscalité, protection sociale. Essentiel, un tableau récapitulatif rend visibles les principaux repères économiques et sociaux. Par ailleurs, la partie Focus met l'accent sur un événement de l'économie calédonienne. En bas de la page d'accueil, figurent tous les liens utiles : contacts, demande d'adhésion au Médef-NC et d'abonnement à la newsletter.

La référence pour 700 adhérents

Une place importante est naturellement accordée à l'actualité du Medef-NC. Elle présente les différentes actions menées par l'organisation patronale qui réunit plus de 700 employeurs. Cette rubrique, accessible à tous les adhérents, revient en détail sur les dossiers portés par le Mouvement : défiscalisation, négociations de branches, réforme de la fiscalité directe… Elle relaie également les informations qui concernent le patronat comme la fixation des salaires minimums ou une série de recommandations pour l'embauche d'un job d'été. À noter, des demandes de stage et des CV sont également consultables. Place au concret et aux informations pratiques sur le site du patronat local qui s'adresse à tous ceux qui ont l'esprit d'entreprise.

www.medef.nc

L@goon
Internet - Téléphonie - Vidéo
On ne vous promet pas la Lune...
ON VOUS OFFRE LE MONDE !
Avec
L@BOX
TÉLÉPHONEZ EN ILLIMITÉ VERS
100 DESTINATIONS
pour seulement
1050 FTTC/MOIS*
Communications GRATUITES entre Box locales.
Appels GRATUITS vers :
Hotline : 63 36 67 03 / Standard : 63 28 88 99
Ligne téléphonique avec numéro métropolitain pouvant être appelé depuis la France au tarif local.
*Offre monde : appels vers les fixes de 100 destinations (hors forfaits facturés) + Numéro ToIP locale et métropolitain
DUCOS - PLEXUS : tous services / SHOP CENTER VATA : boutique commerciale / BOURAIL CENTRE : commercial et SAV
N° unique : 28 88 99 - contact@lagoon.nc - www.lagoon.nc

Les chantiers passent au vert

Définir des règles de comportements plus respectueux de l'environnement, c'est l'objectif de la charte Chantier Vert dont la CCI vient de reprendre le pilotage. Ce cadre permet aux professionnels du BTP de limiter les impacts des chantiers de construction aussi bien sur la nature que sur les riverains et les travailleurs.

Les différentes activités liées aux chantiers génèrent souvent des désagréments et des dommages environnementaux : dégradation du paysage, de la qualité de l'air et des eaux, mais aussi atteintes des ressources géologiques du fait de l'utilisation de matériaux, ou encore nuisances pour le voisinage… Pour répondre à ces problématiques, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Ademe, a élaboré en 2009, en concertation avec plusieurs partenaires dont la CCI, une charte Chantier Vert. Celle-ci énonce cinq grands principes : le respect de la règlementation, la gestion des déchets, la limitation des pollutions, la prise en compte de la biodiversité et la lutte contre l'érosion ainsi que la réduction du bruit. Concrètement, des fiches techniques sont disponibles pour les maîtres d'ouvrage ainsi que des affiches et des dépliants qui leur permettent de faire la promotion des bons comportements auprès de leurs employés.

Une charte gérée par la CCI

« Cette charte, dont nous venons de reprendre la gestion, constitue un document de référence. Ses préconisations sont réalistes et agréées par l'ensemble de la profession », explique Laure Massé, conseillère environnement de la Chambre de commerce et d'industrie en charge du suivi de ce programme. *« La démarche se veut novatrice tout en restant compatible avec les exigences des professionnels du secteur, que ce soit les entreprises, les bureaux d'études, les maîtres d'œuvre ou les maîtres d'ouvrage. »* Pour conduire un Chantier Vert, il suffit au maître d'ouvrage d'adresser une lettre-type au président de la CCI. Depuis le lancement de la charte en 2009, 67 chantiers ont souscrit à ces règles de conduite.

Être responsable aujourd'hui pour anticiper demain

S'il est encore trop tôt pour tirer un premier bilan, les opérateurs de la sphère publique sont déjà nombreux à manifester leur intérêt, observe-t-on au sein du pôle Appui aux entreprises de la Chambre. *« Il est naturel que, dans ce domaine, les institutions provinciales ou municipales prennent un peu d'avance et servent de locomotives,* note Matthieu Ladiesse, conseiller technique développement durable à la CCI. *C'est pourquoi nous avons prévu une grande campagne de sensibilisation en 2013. L'ensemble des informations sur la charte est d'ailleurs disponible sur le site Internet de la CCI ». « Être responsable aujourd'hui pour anticiper demain »*, c'est le *credo* qui accompagne cette initiative dont la CCI espère qu'elle deviendra rapidement une évidence. À n'en pas douter, de nombreux projets devraient prochainement adhérer à la charte Chantier Vert, comme cela a déjà été le cas pour le médipôle ou les infrastructures hôtelières de Deva en cours de construction.

PARTENAIRES DES CHANTIERS VERTS

D'initiative métropolitaine, la charte Chantier Vert a été coordonnée et mise en place sur le territoire par l'Ademe en partenariat avec le gouvernement, les trois provinces, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la ville de Nouméa, l'association Scal-air, la Société immobilière (Sic), la fédération des entreprises du bâtiment et des travaux publics de Nouvelle-Calédonie et la Chambre de commerce et d'industrie, qui vient d'en reprendre la gestion, fin 2012.

Pour plus de renseignements, contactez Laure Massé, conseillère environnement de la CCI, Tél. 24 31 15 – l.masse@cci.nc.

© CCI-NC

Le chantier du médipôle est conduit en respect des critères de la charte Chantier Vert.

Recycal

l'environnement, c'est plus qu'un métier

www.recycaledonie.com

Recycleur de déchets métalliques

Société Calédonienne jeune et dynamique
43 96 93

Déchets métalliques non-ferreux

ALUMINIUM
CUIVRE
INOX
LAITON
PLOMB

canettes, jantes, profilés, radiateurs, plomberie, câbles électriques, accastillage, visserie, etc.

Achat Ca$h !!

Déchets métalliques ferreux

boites de conserve, carrosserie, blocs moteurs, câbles, tôles ondulées...

TRANSPORT
location de bennes
5m3 - 10m3 - 15m3
20m3 - 30m3

Piles et Batteries usagées

C'est nous aussi!

recycleur et collecteur agréé par l'éco-organisme

TrecOdec

Chez Recycal:
Collecte gratuite.
Benne gratuite.
Paiement Ca$h!
C'était comment avant ?...

Recycal NOUMEA
43 96 93 - 79 06 69
6 rue Georgette Mourin
ZI de Normandie
98800 NOUMEA
Horaires d'ouverture:
lundi au jeudi 7h30 - 17h00
vendredi 7h30 - 16h00
samedi 7h30 - 11h30

Recycal PAÏTA
43 96 93 - 79 06 69
ZICO de Païta
98890 PAÏTA
Horaires d'ouverture:
lundi au jeudi
7h30-11h30 / 13h00-17h00
vendredi
7h30-11h30 / 13h00-16h00

Recynord KONE
42 47 29 - 76 59 03
lotissement les Cassis
98 860 - ZI de Koné
Horaires d'ouverture:
lundi au jeudi
7h30-11h30 / 13h00-17h00
vendredi
7h30-11h30 / 13h00-16h00

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement: ICPE n°981-2011/ARR/DIMEN

Tontouta Services

• Espaces verts • Ramassage déchets

Tontouta Services : BP 24 - 98 840 Tontouta - Tél/Fax : 35 11 40 - GSM : 78 11 67

Spécialisée dans le revêtement de sols, la société ALTIS réalise la pose de sols souples techniques en milieux hospitalier, scolaire, tertiaire et sportif.

ALTIS REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE a choisi PANDA

Désireux de construire de nouveaux locaux commerciaux et de stockage pour son entreprise, M. Xavier ROUL, gérant d'ALTIS, nous explique les raisons qui l'ont convaincu de choisir le Parc d'activités PANDA de Dumbéa sur mer :
"La Z.I. de Ducos est saturée et je n'ai pas trouvé de locaux répondant au besoin de ma société. À PANDA, j'ai pu choisir mon terrain en fonction de mes besoins précis, qui sont avant tout d'ordre publicitaire : je voulais que mon enseigne soit visible pour faire connaître, mon activité consacrée aux revêtements de sols souples. J'ai trouvé mon bonheur avec ce terrain situé au bord de la voie express. Cette visibilité accrue jouera fortement dans un avenir qui se veut stratégique, dans une zone qui connaîtra rapidement un fort développement économique et commercial."

La construction est achevée, ALTIS Revêtement de sol souple exploite ses nouveaux locaux depuis février 2012.

AVEC PLUS DE 400 LOTS D'ACTIVITÉS DE TOUTES SURFACES, À QUELQUES MINUTES DE NOUMÉA, BÉNÉFICIANT D'UN ACCÈS DIRECT PAR UN ÉCHANGEUR SUR LA VOIE EXPRESS, PANDA (PARC D'ACTIVITÉS NORD DUMBÉA AGGLOMÉRATION) EST LE SITE INCONTOURNABLE POUR LES ENTREPRISES CALÉDONIENNES QUI SOUHAITENT SE DÉVELOPPER.

PARC D'ACTIVITÉS PANDA
Dumbéa sur mer
nouvelle ville, nouvelle vie

PROVINCE SUD | secal | Renseignements 46 70 10 www.dumbeasurmer.nc

Se former à son rythme grâce au *e-learning*

Soucieuse de vous aider à optimiser votre temps de travail et à être efficace dans votre apprentissage, la CCI propose désormais deux nouvelles formations en *e-learning*.

Flexibilité, accessibilité et simplicité : tels sont les maîtres mots des deux nouvelles formations proposées par la CCI, en partenariat avec l'Ipac. En effet, depuis début février, deux Bachelors et cinq certificats de spécialisation consulaires sont accessibles en *e-learning* en ressources humaines et en marketing communication. Ils s'appuient sur des supports de cours interactifs, un contrôle continu tout au long de la formation et un examen final.

De nouvelles compétences à la portée de tous

Chacune de ces formations peut s'effectuer selon deux types de cursus débouchant soit sur un diplôme, soit sur une certification professionnelle. Le Bachelor est accessible à toutes les personnes justifiant d'un Bac +2 ou après obtention d'une validation des acquis professionnels. Le certificat de spécialisation consulaire est, quant à lui, l'équivalent d'une unité d'enseignement du programme Bachelor. Il est ouvert à tous ceux qui souhaitent acquérir des connaissances spécifiques, sans prérequis ni exigence de diplôme.

Une plus grande flexibilité

La grande nouveauté de ces formations est qu'elles sont dispensées directement en ligne. En plus d'être avantageuses financièrement, elles offrent aussi une plus grande flexibilité. Accessibles 24 h/24, elles permettent à chacun de gérer son emploi du temps et de progresser à son rythme en fonction de ses contraintes personnelles et professionnelles.

Comment ça marche ?

Que ce soit pour approfondir vos connaissances en marketing-communication ou en ressources humaines, vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment de l'année. Dès validation de votre inscription, vous recevez un identifiant qui vous permet de vous connecter et d'accéder aux cours et exercices en ligne.

LE CATALOGUE 2013 EST SORTI

Plus de 130 modules, dont une vingtaine de nouveautés, sont disponibles dans des domaines de compétences indispensables au monde professionnel : management, ressources humaines, bureautique, informatique, internet, et secrétariat, mais aussi sécurité, hygiène qualité, droit et réglementation… À noter parmi les innovations 2013 : des formations commerciales en marchandisage et en techniques de vente et relations clients ainsi qu'en développement personnel.

Le catalogue 2013 est consultable sur http://fpc.cci.nc

Stage

La dynamisation et la motivation des équipes
23 et 24 avril
Durée : 16 heures
Coût : 66 000 francs

Objectifs

Mieux cerner les différentes personnalités pour mieux adapter son style de management.

Public

Managers

Contenu

- Pourquoi et comment donner de l'énergie à ses équipes
- Les structures de personnalité
- Les différents styles de management
- Les besoins psychologiques

Formation professionnelle continue de la CCI
15 bis, rue de Verdun
Tél. 24 31 15 – fpc@cci.nc
Site : fpc.cci.nc
Responsable : Brigitte Deseille
Conseil en formation : Sylvie Galmiche

Quiz

Le coût de revient a-t-il encore des secrets pour vous ?

1 À quoi correspond votre prix de vente ?
a. à votre coût de revient + la marge bénéficiaire
b. à votre humeur du moment
c. à celui de votre concurrent direct, moins 5%

2 Les charges variables évoluent…
a. par palier à la hausse et à la baisse
b. proportionnellement au volume d'activité
c. indépendamment du volume des ventes

3 Plus on vend, plus le coût fixe par unité tend…
a. vers la hausse
b. vers l'infini
c. vers zéro

4 On vous dit que vous êtes plus cher que votre concurrent de 18%. Illico, vous…
a. baissez votre prix de vente de 18%
b. étudiez votre coût de revient, vos services et votre argumentaire de vente avant de prendre une décision
c. traitez votre interlocuteur de « *menteur* » !

5 Le taux de marque, c'est…
a. la marge divisée par le prix de vente
b. la notoriété de votre marque
c. la marge divisée par le prix d'achat

6 Taux de marque = taux de marge ?
a. vrai, c'est la même chose avec deux noms différents
b. cela dépend de la taille de l'entreprise
c. faux, ce sont deux valeurs différentes

7 En concédant une remise de 7% alors que votre taux de marque est de 35% (prix de vente = 100), quel est votre effort commercial réel ?
a. 7 %
b. 20 %
c. 28 %

8 Nous sommes le 17 décembre et l'on vous demande un règlement de 30 jours fin de mois. Quel est le nombre de jours de différé de paiement ?
a. 45 jours
b. 57 jours
c. 60 jours

9 Quelle est la date exacte de règlement en fonction du différé précédent ?
a. 31 janvier
b. 2 février
c. 28 février

RÉPONSES
1a, 2b, 3c, 4b, 5a, 6c, 7b, 8c, 9a

Moins de 3 bonnes réponses :
Vous êtes un bon technicien mais en maîtrisant mieux les notions de gestion vous piloteriez plus sereinement votre entreprise.
Les autodiagnostics sont faits pour vous !

Entre 4 et 6 bonnes réponses :
C'est sûr, vous avez des connaissances en gestion, mais, avouez-le, certaines restent un peu floues. Conséquence : le pilotage de votre entreprise se fait parfois à vue avec des incertitudes quant aux résultats. Pour approfondir vos savoir-faire, nous vous invitons à découvrir la formation-accompagnement autodiagnostic « Calculez votre coût de revient ».

Entre 6 et 9 bonnes réponses :
Chef d'entreprise averti, vous gérez votre activité en toute sécurité. Cependant, n'oubliez pas d'actualiser vos pratiques. Pour découvrir de nouvelles méthodes et échanger votre expérience avec celle d'autres chefs d'entreprise, inscrivez-vous à l'autodiagnostic de votre choix.

Formations pratiques et concrètes, de courte durée, les autodiagnostics comprennent un accompagnement personnalisé en entreprise pour une mise en application immédiate. En 2013, trois thématiques et plusieurs sessions sont déjà prévues sur Nouméa, Bourail et Koné :

- « Construisez votre plan de trésorerie »
- « Analysez la santé financière de votre entreprise »
- « Calculez votre coût de revient »

Pour plus de renseignements, contactez la CCI de Nouméa
tél. 24 31 15 – dce@cci.nc
ou de Koné
tél. 42 68 20 – kne@cci.nc

LES ABSENCES DE VOS SALARIÉS VOUS DÉCOURAGENT… OSEZ LE CONTRÔLE MÉDICAL EMPLOYEUR !

UN DROIT LÉGITIME

La plupart des dirigeants d'entreprises pense que le contrôle d'un arrêt maladie est du ressort de la CAFAT.
Or, un organisme privé de contrôle médical peut également mettre en place ce type de contre-visite.

La loi autorise les employeurs du secteur privé ou public à mandater un médecin par le biais d'organismes privés, afin de contrôler les arrêts maladie de leurs salariés, d'en vérifier le bien-fondé et d'agir ainsi sur le taux d'absentéisme au sein des structures de travail.

LA CONTRE VISITE MÉDICALE, POURQUOI ?

La contre visite médicale ou contrôle médical patronal du salarié absent pour maladie est le moyen légal le plus efficace pour lutter contre les arrêts de travail abusifs. Le médecin contrôleur peut substituer son appréciation à celle du médecin traitant. C'est son avis qui prévaut puisque le droit à rémunération s'y trouve subordonné.

Ce qui peut justifier une contre-visite :
- Le bien fondé de l'arrêt de travail
- La durée de l'arrêt de travail
- Le respect des heures de sorties auxquelles il est soumis.

MEDICAL PARTNER CONTROL

MEDICAL PARTNER CONTROL Sarl
BP 30422 - 98895 NOUMEA Cedex
Ridet : 0 736 884 001
Tél. : 78 27 25 - Fax : 43 47 37
Courriel : mpc@lagoon.nc
Site : www.mpc.nc

Votre partenaire pour vous aider à lutter contre l'absentéisme

Fiche pratique

TSS, mode d'emploi

La Taxe de solidarité sur les services, ou TSS, concerne de très nombreux professionnels. Comme son nom l'indique, elle s'applique à toutes les prestations de services avec un taux unique de 5 %. Ce dispositif, spécifique à la Nouvelle-Calédonie, reste relativement simple à mettre en œuvre. Précisions.

Qu'est-ce que la TSS ?

Mise en place en 2002 en remplacement de la Taxe générale sur les services *(articles Lp. 917 à Lp. 919 M du code des impôts)*, la TSS est propre au système fiscal calédonien et ne doit pas être confondue avec la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), applicable en métropole et dans les départements d'outre-mer. Si la TVA s'applique à la valeur ajoutée de toute activité économique (ventes et services), la TSS concerne exclusivement les services.

Qui est concerné par la TSS ?

La TSS s'applique à toute prestation de services effectuée par une personne, physique ou morale, agissant de manière indépendante, quel que soit son statut juridique (entreprise individuelle ou société), quel que soit son régime fiscal, qu'elle emploie du personnel ou non. Par conséquent, la TSS ne s'applique pas aux opérations de vente, aussi appelées livraisons de bien. L'activité des salariés liés par un contrat de travail et des travailleurs à domicile, dont les gains sont considérés comme des salaires, n'est pas soumise à taxation.

Quelques exemples...

Les travaux immobiliers sont considérés comme des prestations de services et à ce titre soumis à TSS *(article Lp. 918 III)*. Un travail immobilier consiste en la vente d'un bien et en son installation sur un immeuble, qu'elle soit réalisée par le vendeur lui-même ou par un tiers auquel il aura recours. La TSS doit alors s'appliquer à la totalité de la facture : vente et installation du bien, voire déplacement et main d'œuvre. Par exemple, la construction d'un mur de soutènement, la vente et la pose d'une porte ou d'un climatiseur relèvent des travaux immobiliers entièrement taxables. En revanche, la simple réparation ou l'entretien d'un bien déjà installé (changement des filtres d'un climatiseur ou de la serrure d'une porte, par exemple) ne constituent pas un travail immobilier. Dans ce cas, seule la main d'œuvre est donc soumise à TSS.

Une entreprise qui facturerait distinctement la vente d'un matériel et la pose de ce même matériel par une entreprise tierce à laquelle elle ferait appel, évitant ainsi la TSS sur la vente du matériel, se verrait réclamer par l'administration fiscale la TSS non facturée assortie de lourdes pénalités.

Dans le secteur de la restauration, rapide ou non, les ventes à emporter ou à consommer sur place sont considérées comme des prestations de services et donc entièrement soumises à la taxe. Par contre, ce n'est pas le cas pour les ventes de boissons à emporter et livrées dans leur contenant d'origine.

Quelles sont les obligations légales ?

Toutes les personnes physiques ou morales assujetties à la taxe doivent se faire connaître auprès des services fiscaux dans les quinze jours qui suivent le commencement de leur activité. Elles sont tenues de fournir une facture dès lors que leur client est un professionnel ou une personne morale ou que la prestation comprend l'exécution de travaux immobiliers. Elles doivent également déclarer, sur un imprimé fourni par la Direction des services fiscaux, le chiffre d'affaires total réalisé, le chiffre d'affaires soumis à TSS et le montant de TSS à reverser. Si aucune opération taxable n'est réalisée au cours de la période d'imposition, le redevable est tenu de déposer une déclaration portant la mention « *néant* ».

Facture non conforme

Entreprise X				Mr et Mme Y	
	Quantité	Prix unitaire	Prix HT	TSS	Prix TTC
Vente porte	1	200	200	0	200
Pose	1	100	100	5	105
Total					305

Facture conforme

Entreprise X				Mr et Mme Y	
	Quantité	Prix unitaire	Prix HT	TSS	Prix TTC
Vente porte	1	200	200	10	210
Pose	1	100	100	5	105
Total					315

Que faire quand une facture n'est pas réglée, ou seulement partiellement, alors que la totalité de la TSS a été déclarée et reversée?

Lorsqu'une créance, ayant donné lieu à collecte et reversement de la taxe, est devenue définitivement irrécouvrable ou lorsqu'une prestation de services est annulée, la taxe reversée à l'occasion de ces opérations peut être déduite du montant de la taxe exigible après rectification préalable de la facture initiale.

Qui peut être exonéré de la TSS ?

Les cas d'exonération sont détaillés dans le Code des impôts (articles Lp. 918 C à J), parmi eux se trouvent :

- les opérations soumises à un autre impôt (droit d'enregistrement, contribution téléphonique, taxe sur les assurances, taxe sur les opérations financières…),
- les activités liées à la santé,
- l'enseignement, y compris la formation professionnelle continue assurée par une personne morale de droit public, et la garderie d'enfants pour les établissements agréés,
- les prestations de services rendues à leurs membres par les organismes agissant sans but lucratif et dont la gestion est désintéressée,
- certaines locations immobilières,
- certaines activités liées au secteur minier,
- le secteur agricole,
- les repas dans les cantines scolaires,
- les péages routiers…

Rappel

La taxe de solidarité sur les services est destinée au financement de la protection sociale et des infrastructures hospitalières territoriales. Depuis le 1er janvier 2010, elle est affectée à l'Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie qui en reverse une partie à la Cafat. En 2011, la TSS contribuait à 10,3 % des recettes fiscales[1] soit 16,8 milliards de francs.

Dans le cadre des propositions de réforme de la fiscalité indirecte, la TSS ainsi que quatre autres taxes - à l'importation (TBI), sur le fret aérien (TFA), le péage (TP), les nuitées hôtelières (TNH) - devaient être supprimées pour laisser place à la taxe générale sur les activités (TGA) dont l'entrée en vigueur était prévue au 1er janvier 2013. Proche du système de la TVA (la taxe en amont est déduite de la taxe payée en aval, elle reste donc neutre pour l'entreprise), la TGA devait remplacer ces cinq taxes avec un objectif clairement avoué de simplification de la fiscalité calédonienne. Cette réforme ayant été repoussée, la TSS continue de s'appliquer.

1 - Par référence au budget de répartition de la Nouvelle-Calédonie

BON À SAVOIR

Un taux unique

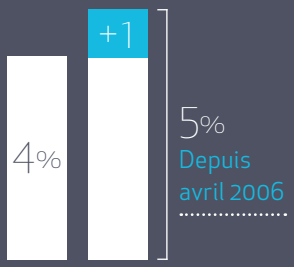

Depuis le 1er avril 2006, le taux est de 5 %, auparavant il était de 4 %.

Sauf exception, la TSS n'est pas déductible

Pour plus de détails, se reporter à la circulaire du 6 juillet 2010, parue au JONC n°8511 du 22 juillet 2010, pages 6390 à 6394

Le chiffre d'affaires se calcule hors TSS

La TSS collectée par le prestataire auprès de ses clients n'est pas incluse dans ses bénéfices imposables, puisqu'elle doit être reversée au Trésor. Le chiffre d'affaires à déclarer par une entreprise dont les opérations sont soumises à TSS est donc le chiffre d'affaires hors taxe.

Déclaration annuelle ou trimestrielle

Le paiement de la taxe se fait au dépôt de la déclaration, auprès de la recette des services fiscaux. La déclaration est annuelle pour les entreprises relevant du régime du forfait et trimestrielle pour les autres.

FAQ

CONSOMMATION

J'ai signé un devis pour des travaux. Aujourd'hui, le montant dépasse la proposition initiale. Que puis-je faire ?

Dès lors qu'il est daté et signé par le professionnel et le client, le devis a valeur de contrat. Le professionnel doit donc respecter les engagements pris, en particulier en matière de prix et de délai. Pour changer le devis, il faut qu'il vous propose les modifications envisagées, et que vous les acceptiez au même titre que le devis initial (au travers d'un devis rectificatif ou complémentaire).

PROTECTION SOCIALE

Je suis gérant minoritaire dans une SARL. La CRE[1] me réclame des cotisations. À quel titre ?

Le gérant minoritaire doit être affilié au régime général de la Cafat[2], ainsi qu'à la CRE. Il faut donc effectivement vous acquitter des cotisations, sinon gare aux majorations ! Elles sont de 0,9 % par mois ou fraction de mois de retard avec application d'un montant minimum. En revanche, lorsque tous les gérants d'une SARL possèdent ensemble plus de 50 % des parts, ils sont tous considérés comme majoritaires. Par conséquent, ils sont tous soumis au Ruamm[3].

DROIT DU TRAVAIL

L'abandon de poste peut-il permettre de licencier ?

Lorsqu'un salarié est absent de l'entreprise sans justification, il s'expose à une sanction, qui peut aller jusqu'au licenciement pour faute grave. Seules certaines circonstances peuvent « excuser » le comportement du salarié. C'est le cas s'il quitte son poste en raison de son état de santé afin de consulter un médecin, même sans en avertir au préalable l'employeur.

Par ailleurs, le seul fait pour un salarié d'être absent de son poste sans prévenir ne caractérise pas la volonté de démissionner. L'employeur qui interprète cette absence en démission pourrait se voir reprocher un licenciement injustifié.

FISCALITÉ

Pour mon activité, j'ai besoin d'importer certains produits. Comment faire pour déterminer les taxes douanières ?

En Nouvelle-Calédonie, tout produit entrant, quel que soit le pays d'origine, est soumis à la TGI, taxe générale d'importation, à la TBI, taxe de base d'importation, à la taxe portuaire si le produit arrive par bateau, ou à la TFA, taxe sur le fret aérien, s'il prend l'avion. À cela peuvent s'ajouter des droits de douane selon le pays d'origine. Droits de douanes, TGI, TBI ou TFA se cumulent et s'appliquent sur une valeur CAF, coût-assurance-fret. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le document en ligne sur le site de la Direction régionale des douanes : www.douane.gouv.nc.

La nomenclature tarifaire ainsi que les droits et taxes douanières, version papier, sont consultables au service Documentation de la CCI – Tél. 24 31 20 – doc@cci.nc

[1] - Caisse de retraite France et extérieur

[2] - Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie

[3] - Régime unifié d'assurance maladie maternité

AGENDA

Dimanche 31 mars

Couverture sociale Ruamm
Déclaration de ressources pour les travailleurs indépendants imposés selon le régime du forfait et les gérants majoritaires de sociétés.

Couverture sociale Ruamm
Paiement des cotisations du deuxième trimestre 2013

Impôt sur le revenu
Paiement du 1er acompte
Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 F d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale.

Impôt sur le revenu
Déclaration de revenus
Cette échéance concerne toutes les personnes, sauf les professionnels soumis à un régime réel d'imposition. Les professionnels soumis à un régime forfaitaire d'imposition doivent également déposer avant le 31 mars.

Vendredi 5 avril

0,7% formation
Les entreprises occupant en moyenne sur l'année au moins dix salariés sont tenues de consacrer chaque année au moins 0,7 % de leur masse salariale brute aux actions de formation professionnelle continue.

Lundi 15 avril

CRE
Cotisations trimestrielles de la caisse de retraite

Je veux de la papeterie de pro.
Et moins chère.
Je l'aurai !
Informatique • Bureautique • Reprographie
Mobilier • Consommables • Fournitures de bureau

OFFICE Plus

www.officeplus.nc
65 avenue Foch

Tél : 24 20 40
Fax : 27 89 32

AMD
ASSOCIATION MAINTENANCE DURABLE

POUR UN FUTUR DURABLE
UNISSONS NOS COMPÉTENCES !

PRÈS DE 300 ENTREPRISES CALÉDONIENNES SONT CONCERNÉES !
UNE ASSOCIATION OUVERTE À TOUS !

NOS OBJECTIFS

Créer une véritable filière de la maintenance

- Mutualiser le savoir-faire des entreprises
- Monter en compétence les entreprises
- Accéder à des marchés de grande envergure
- Mettre en place un partenariat avec les usines métallurgiques
- Créer de la valeur ajoutée sur le territoire
- Prévoir les besoins en formation et équipements
- Être une force de relais entre les institution

NOS MISSIONS

- Créer sur 10 ans 1500 emplois
- Développer une culture de la performance et de l'innovation
- Exporter le savoir-faire des entreprises calédoniennes

NOS ACTIONS

- Développer des actions de formation et de communication
- Créer des partenariats
- Analyser les opportunités à l'export
- Mettre en place des indicateurs

Filière porteuse d'espoir et créatrice d'emplois.

L'AMD : J'Adhère !

amd@amd.nc / Tél : 75 23 15 / www.amd.nc

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUVELLE-CALÉDONIE
PROVINCE SUD
PROVINCE NORD
Province des Îles Loyauté
ADEGAL

TOTAL excellium

Plus de kilomètres à chaque plein.

Avec TOTAL EXCELLIUM **vous consommez moins***

Réduction moyenne de 3,7 % de la consommation.*

cactusstudiographique - Pour plus d'info sur TOTAL EXCELLIUM, www.total.fr

TOTAL excellium **Plus de kilomètres à chaque plein.** Les nouveaux carburants TOTAL EXCELLIUM Sans plomb et Diesel améliorent le rendement de votre moteur : à la clé, une moindre consommation qui vous permet de gagner jusqu'à 30 km par plein*. Particulièrement adaptés aux nouvelles motorisations, ils permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre par km parcouru. Découvrez les tests de consommation et de corrosion sur www.total.fr

*Par rapport à un carburant de qualité standard. Peut varier selon les conditions d'utilisation et de conduite.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

TOTAL

À noter

REPRISE D'ENTREPRISES

Intéressé par une reprise d'activité ? Le pôle Appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisés pour faciliter le lancement de votre projet.

BÂTIMENT

- **Menuiserie aluminium parmi les leaders du secteur**. Chiffre d'affaires récurrent compris entre 300 et 400 MF. Rentabilité en progression. Effectif : entre 10 et 20 employés. Prix : 85 MF
- **Entreprise de rénovation tout corps d'état**. Clientèle institutionnelle et de particuliers. Actif immobilier sur axe passant compris dans la cession. Effectif : 5 employés. Chiffre d'affaires entre 50 et 150 MF. Opportunité à saisir. Prix : 65 MF

COMMERCE

- **Vente et installation de matériel de protection incendie**. Société en forte progression. Représentation de marques réputées. Excellente rentabilité. Effectif : moins de 5 employés. Chiffre d'affaires entre 150 et 250 MF. Prix : 140 MF
- **Deux boutiques spécialisées en prêt à porter et chaussures pour femmes**. Belles surfaces de vente, aménagements récents de qualité en centre ville de Nouméa. Effectif : moins de 5 employés. Chiffre d'affaires entre 50 et 150 MF. Prix : 40 MF
- **Import et vente de meubles**. Bel emplacement dans le nord. Affaire en progression régulière. Bonne rentabilité. Possibilité d'acquérir les murs. Effectif : entre 10 et 20 employés. Chiffre d'affaires entre 150 et 250 MF. Prix : 106 MF à négocier.

SERVICES

- **Fonds de commerce, société d'ambulances**. Activité pérenne et rentable. Opportunité à saisir. Effectif : entre 10 et 20 employés. Chiffre d'affaires entre 50 et 150 MF. Prix : 65 MF
- **Société charter nautique**. Navire en excellent état. Taux de réservation important. Cédé pour la valeur du bateau. Prix : 80 MF

INDUSTRIE

- **Affaire de confection de vêtements de travail industriel**. Atelier de couture professionnel. Marché partiellement protégé. Effectif : entre 20 et 30 employés. Chiffre d'affaires entre 150 et 250 MF. Prix : 65 MF
- **Entreprise de fabrication industrielle de produits alimentaires**. Leader sur son marché. Possibilité d'acquisition des murs. Affaire de taille importante. Effectif : entre 50 et 100 employés. Chiffre d'affaires supérieur à 1000 MF. Prix : nous consulter.

En partenariat avec Action Entreprises,
www.action-entreprises.com
contacts : actionentreprises@lagoon.nc
Tél : 24 14 41

NOUVELLE-CALÉDONIE
MODE ET BEAUTÉ

- **Salon de la femme**

Du 15 au 17 mars
Maison des artisans, Nouville
Tél. : 27 56 85 - Tél. : 77 30 90
www.boutiques-artisanales.com

MAISON

- **Salon de l'habitat et de la décoration**

Du 4 au 7 avril
Maison des artisans, Nouville
Tél. : 27 56 85 - Tél. : 77 30 90
www.boutiques-artisanales.com

AUSTRALIE
MAISON INDIVIDUELLE

- **HIA Home Ideas Show**

Du 4 au 7 avril
Melbourne, Exhibition Centre
www.hiahomeshow.com.au

INDONÉSIE
MEUBLES ET ARTISANAT

- **International furniture and craft fair**

Du 11 au 14 mars
Jakarta International Expo Kemayoran
www.iffina-indonesia.com

INTERNATIONAL HANDICRAFT TRADE FAIR

- **Souvenir**

Du 24 au 28 avril
Jakarta Convention Center Sanayan
www.inacraft.co.id

CHINE
TEXTILE

- **Intertextile Shanghai Apparel Fabrics**

Du 12 au 14 mars
Shanghai,
New International Expo Centre
www.sniec.net

VIETNAM
MULTISECTORIEL

- **Vietnam expo**

Du 10 au 13 avril
Hanoï
www.vinexad.com.vn

MÉTROPOLE
VOYAGE

- **Mondial du tourisme**

Du 21 au 24 mars
En 2013, découvrez trois nouveaux espaces thématiques sur ce Salon, consacrés au tourisme de Mémoire, à l'aventure motorisée et à l'offre touristique insulaire.
Paris, Porte de Versailles
www.lemondeaparis.com

TRANSPORT

- **Salon des solutions logistiques**

Du 26 au 28 mars
Paris Nord, Villepinte
www.sitl.eu

MULTISECTORIEL

- **Foire de Paris**

Du 30 avril au 12 mai
Paris, Porte de Versailles
www.foiredeparis.fr
Incontournable, la Foire de Paris revient pour sa 109e édition. Chaque année, cet événement regroupe des milliers d'exposants, venus des quatre coins de France, de l'outre-mer, mais aussi de l'étranger. Rendez-vous de l'art de vivre à la française, la Foire de Paris propose trois univers d'exposition : maison, bien-être et loisirs et cultures du monde.

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve. N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

Revue de presse

EMPLOI

Après 10 ans d'existence, la *Revue juridique* sort son 20ème numéro. Au sommaire, 2 dossiers dont un consacré au droit du travail et un 2è aux enjeux géopolitiques calédoniens, en particulier autour des questions maritimes. Une grande partie de l'activité calédonienne est liée aux ports et au trafic en mer. Entre intensification des échanges mondiaux et transfert des compétences en matière de circulation maritime, ce sujet est essentiel à l'avenir du pays. **Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 1 700 F**

Commerce

Tous les contacts opérationnels utiles et pratiques pour toute opération à l'international concentrés dans les pages de l'*Annuaire du commerce international*. Assureurs, banques, avocats d'affaires, consultants en développement à l'international, fédérations professionnelles, jusqu'aux coordonnées de traducteurs présents dans près de 90 pays. Une partie spécialement consacrée à la France présente également les relais institutionnels, région par région. Un ouvrage essentiel pour tous les professionnels de l'import-export.

En consultation au service Documentation de la CCI.

GASTRONOMIE

Une des richesses de Lifou est sa vanille. Cultivée depuis la fin du XXe siècle, la fameuse gousse permet de réaliser de nombreux mets savoureux. Retrouvez les recettes à base de cette orchidée goûteuse et une déclinaison autour de la mangue dans les pages de *4 étoiles*. Le troisième numéro du magazine des plaisirs de la table revient aussi sur les coulisses de l'émission Match en cuisine.

Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 900 F

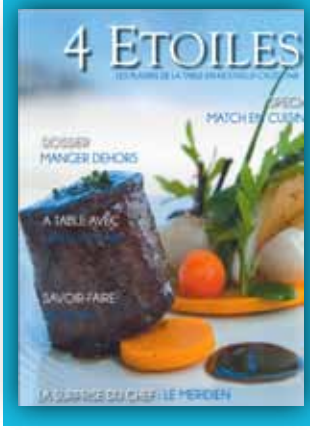

Statistiques

La société, l'économie et le territoire calédoniens et leurs principales caractéristiques résumés en 134 pages. Depuis trente ans, *Les tableaux de l'économie calédonienne*, édités par l'Isee, présente un large éventail de données. Au sommaire, 24 thématiques regroupées en cinq chapitres : atlas, population, emploi, finances, système productif. Tout ce qu'il faut savoir quand on participe au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

Téléchargeable sur www.isee.nc et version papier en vente à l'Isee. Prix : 2 500 F

Îles

La case de l'entreprise accompagne les porteurs de projet et chefs d'entreprise de Maré, Ouvéa et Lifou depuis quinze ans. Elle a déjà apporté son soutien à plus d'une centaine de structures. À l'occasion du premier numéro de sa revue *Actions Loyauté*, le président détaille l'action de la case en faveur du développement économique. Plusieurs entrepreneurs reviennent sur leur parcours et l'appui apporté par ce relais des Chambres consulaires.

En consultation au service Documentation de la CCI.

Agroalimentaire

Les produits surgelés gagnent du terrain dans la consommation des ménages. Occupant une part de marché de plus en plus importante, le surgelé permet notamment, de pallier les manques saisonniers de produits frais. Parmi plusieurs enseignes spécialisées dans ce secteur, Thiriet, installée sur le territoire depuis un an, vient d'ouvrir son second magasin sur Nouméa. *Objectif* s'intéresse à cette tendance.

Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 600 F

peugeot.nc

MODE AUTO

200 CV

HYbrid4
ROULEZ EN 4 DIMENSIONS

MODE ÉLECTRIQUE

4 ROUES MOTRICES

ROULEZ EN 4 DIMENSIONS

HYbrid4 TECHNOLOGY – FULL HYBRID DIESEL

MOTION & EMOTION

PEUGEOT

MENARD - 41 44 70
AUTOMOBILES - cfaogroup.com

Ouvert : du lundi au vendredi de 7h30 12h et de 13h 18h - le samedi de 8h30 11h30 - **Commercial Brousse :** Guillaume Pag s 89.69.56 - **Nos agents :** Boulouparis Station Mobil 35.19.61 Bourail Station Shell 44.13.10 - Koumac YC Services 42.79.40 - La Foa Garage Duffieux 44.31.05 - Plum/Mont Dore Garage Thiel 43.30.11 - Poindimié Garage Tiéti 42.73.54 - Lifou Garage Murdi 45.05.76 - Maré Inea 45.42.89

DEPUIS LE 21 FÉVRIER
IL EST INTERDIT DE FUMER

DANS TOUS LES LIEUX PUBLICS FERMÉS AFFECTÉS À UN USAGE COLLECTIF

(bars, restaurants, discothèques...)

© Pour cultiver notre imagination...

RECYCLONS NOS HABITUDES

UN BÉNÉFICE PARTAGÉ

Fumeurs ou non fumeurs s'accordent à dire
qu'il est plus agréable de vivre dans un lieu sans fumée.

www.gouv.nc

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE